



## L'hébergement solidaire, c'est quoi ?

- Accueillir quelqu'un chez soi : dans une chambre vide ou partagée, dans un salon...
- Offrir un toit temporaire à une personne étrangère, dans une situation de précarité. Être, pendant cette période, un.e interlocuteur.rice pour elle dans son processus d'intégration en France (conseils, traduction...)
- Faire l'expérience de la rencontre, de créer un lien particulier avec une personne, de partager un bout de vie avec elle... Un enrichissement mutuel !
- Un acte gratuit, qui n'attend pas de contrepartie.

Le modèle que nous encourageons est celui de la **colocation**, où chacun.e est libre de vivre sa vie, mais en partageant un toit des moments en commun de temps en temps.

## Comment est organisé l'hébergement avec Terre d'Ancrages ?

### Hébergement en boucle :

Nous partons sur un système de 2/3 foyers d'hébergement pour une personne hébergée, afin qu'un roulement puisse s'organiser. Il s'agirait donc, au début, d'accueillir une personne pour une durée de 2 semaines par mois, pendant une période indéterminée. Si tout se passe bien, on pourra allonger les séjours (3/4 semaines).

Avant de prendre votre décision, vous pourrez rencontrer la personne, vous organiser avec elle.

Vous serez en lien avec un.e membre de notre équipe qui connaît la personne hébergée. Au moindre doute ou problème, nous resterons des interlocuteur.rice.s à disposition !

### Hébergement exceptionnel :

Si vous êtes prêt.e.s à partager une chambre ou un canapé uniquement en cas d'urgence (hiver, etc). Nous vous contacterons quand un besoin surviendra.

### Logement vide :

Si vous voulez mettre à disposition votre logement quand vous êtes absent.e ou en vacances !

### En colocation : prix de loyer solidaire.

**ATTENTION :** Vous pouvez tout à fait changer d'avis en cours de route. Il faudra simplement nous prévenir afin que nous trouvions une solution alternative pour l'hébergé.e.

## Que faut-il faire ?

Il n'y a pas de recette du bon ou du mauvais hôte... Un seul conseil : si vous rencontrez des difficultés, avant d'appeler des personnes de l'association, essayez de parler directement avec la personne, si vous parlez une langue en commun. C'est une personne adulte (ou en tout cas, considérant le trajet qu'elle a fait) capable de prendre des décisions et de communiquer avec vous.

Pour communiquer : ne pas hésiter, si elle ne parle pas français, à recourir à des gestes, des grimaces, des dessins... Communiquer sans langue en commun est tout à fait possible, mais cela requiert un peu d'imagination ! (Par ailleurs, les applications de Google Translate et Reverso Context peuvent aider)

Par ailleurs, ne pas s'étonner :

- Si la personne n'a pas les mêmes horaires que vous, si elle ne mange pas avec vous, etc...
- Si "La personne que j'héberge ne me parle pas, ne sourit pas." Elle a sûrement traversé beaucoup d'épreuves. Elle est peut-être intimidée, peut-être choquée, peut-être que c'est sa personnalité...

Être une présence quotidienne, c'est aussi un soutien psychologique que l'on peut porter à la personne : ne t'inquiète pas, maintenant tu es dans cette situation, mais tu en sortiras. Pour certaines, elles n'ont jamais été sans-abris, c'est la première fois de leur vie. En les traitant comme des sans-abris on atteint donc aussi l'image qu'elles ont d'elles-mêmes, leur confiance, la vision qu'elles ont de leur place dans la société française, etc.



## Que faut-il ne pas faire ?

Il faut à tout prix éviter de faire sentir à la personne qu'elle est assistée ou dans le besoin, et qu'on lui vient en aide en faisant l'effort de l'héberger. Notre rôle est de lui permettre de se reposer et de prendre ses marques, de la considérer comme n'importe quel autre ami.e de passage chez nous.

Ne pas demander à la personne d'être autrement que ce qu'elle est (plus aimable, plus présente, etc). Ne pas la forcer à faire des choses (cuisine, ménage) comme si c'était un.e employé.e de maison..

Il n'est pas respectueux de l'emmener et de la "montrer" à des personnes, de médiatiser sa situation, d'en parler à tort et à travers, de poster des photos sur Facebook sans son consentement (tout cela est arrivé par le passé). Cette personne n'a pas que des devoirs envers vous, elle a aussi des droits. Pour cela, il faut s'efforcer de la considérer comme une personnes lambda de votre entourage, non "le migrant" ou "la migrante" qui dort chez vous.

Il faut se rendre compte que notre comportement envers la personne peut avoir une incidence réelle sur la manière dont cette personne va construire son rapport au pays, ou aux autres ici, sur son état psychologique. Il y a donc une responsabilité qu'il ne faut pas prendre à la légère lorsque l'on héberge, et qui fait partie de la richesse du geste.

Note : De manière générale, les personnes migrantes en manque d'hébergement ne l'étaient pas avant. C'est une situation précaire qui découle de leur situation dans leur parcours migratoire, et de la situation des politiques migratoires et du manque de places des dispositifs d'hébergement en France. Elle est dans une mauvaise passe, mais c'est temporaire : cela durera peut-être quelques mois, peut-être un peu plus longtemps, mais dans quelques années, selon son parcours et ses démarches, il se peut qu'elle soit naturalisée française, qu'elle ait un travail, une famille, un appartement. L'occasion de rappeler que ces personnes ne sont pas nées précaires et ne vont pas rester dans la situation dans laquelle elles sont ; elles vont vivre leur vie, et après ces moments difficiles, c'est une joie immense de pouvoir revoir ses personnes lorsqu'elles sont complètement sorties de cette "mauvaise passe" temporaire et qu'elles vous invitent à manger chez elles plusieurs mois après par exemple...



## Si vous avez des doutes...

Je ne suis pas très disponible... / C'est beaucoup de responsabilité, non ?

La personne que vous allez héberger n'est ni faible, ni diminuée. Elle aura sûrement une vie à mener de son côté, ou besoin de passer du temps toute seule. Elle n'est pas à votre charge : il ne s'agit pas de l'adopter, mais tout simplement de partager un toit avec elle.

Je me sentirais plus à l'aise avec un profil plutôt qu'un autre... (Femme, homme, mineur.e, famille...)

Nous ne portons pas de jugement sur vos raisons. Indiquez-nous vos préférences, et nous essaierons de trouver une personne qui correspond. De manière générale, nous essayons de mettre en lien des profils qui nous semblent "compatibles".

Je n'ai pas les meilleures conditions à offrir...

Vous n'avez qu'un canapé ? Un appartement petit ? Un immeuble où il y a beaucoup de bruit ? Nous prenons en note tous les éléments et la personne hébergée décidera pour elle-même, en connaissance de cause, si elle désire tout de même venir habiter chez vous.

En logement d'urgence, tout est bon à prendre. Pour plus longtemps, il faut voir avec la personne ce qui lui convient, notamment en termes d'intimité.



## Témoignages :

**Léa** "Pour moi l'hébergement s'est toujours bien passé. A chaque fois, je me suis très bien entendue avec les personnes, même quand il n'y avait pas de langue en commun... Héberger reste un acte simple, si on se donne les moyens d'instaurer un pied d'égalité avec la personne, ce qui n'est pas toujours simple à cause du décalage entre hébergé et hébergeant. Mais finalement on peut penser aussi à la personne : combien de personnes se sont retrouvées à la rue sans jamais avoir été dans cette situation? Est-ce que ce n'est pas intimidant d'arriver chez quelqu'un qui ne vient pas du même pays, ne parle pas la même langue, quelqu'un qu'on ne connaît pas? C'est assez violent quand même, surtout si on partage son quotidien... Mais plein de personnes accueillent, et ça se passe bien... C'est quelque chose qui ne demande pas à mon sens un grand "investissement" mais qui permet d'aider réellement des personnes qui en ont besoin à un moment donné de leur vie... Et aussi nécessaire quand on voit le nombre de personnes qui dorment actuellement dehors en France."

**Kevin** « Bonjour, je tiens à expliquer mon parcours et pourquoi je tiens absolument à aider ces gens sans situation... J'ai une grande soeur et 2 petits frères J'ai été placé en famille d'accueil pendant 13 ans, ma mère nous a récupérés chez elle à l'âge de mes 14 ans... J'ai vécu 2 mois dans le pas de Calais en dormant sur des entrées de portes, entre des poubelles etc... mais jamais personne ne m'a proposé ce que je propose aujourd'hui et pourtant j'aurais tellement aimé... La aujourd'hui je suis sorti de cette galère grâce à ma femme je suis papa d'un petit garçon qui a subi une lourde opération de cœur à sa naissance. J'ai une maison de 130m2 (...) et je veux aider ces personnes. J'ai rencontré Joris qui m'a fait découvrir L'OUVRE PORTE (n'hésitez pas à aller voir) et je tenais à remercier Claire qui m'a fait rencontrer OLADUNNI une nigérienne en situation compliquée. Nous l'avons accueillis depuis 2 semaines maintenant et je peux vous assurer que ce ne sont pas des monstres que ce sont des êtres humains comme nous qui veulent juste s'en sortir. SOYEZ GÉNÉREUX ET MONTRONS LEUR QUE JUSTE UNE ASSIETTE EN PLUS AUTOUR D'UN REPAS CONVIVIAL NE VOUS COÛTENT RIEN... »

**Thomas** « J'héberge actuellement une famille de 5 albanais qui viennent de la ville de Shkodër, au nord du pays. (...) Je suis en colocation à Gerland, Lyon 7, avec trois amis. (...) Les héberger temporairement est déjà une façon de leur éviter de dormir dans le froid, mais c'est surtout pour montrer qu'on est pas indifférent, qu'on en a pas rien à faire que ça soit compliqué pour d'autres personnes avec qui on vit en société, même si on peut s'arranger pour que ce soit de loin. Les héberger est donc une solution temporaire jusqu'à ce qu'ils reçoivent le courrier qui leur indiquera, on l'espère, dans quel centre d'hébergement ils pourront être accueillis (si j'ai bien compris). Donc plusieurs questions se soulèvent quand on héberge n'importe qui que l'on ne connaît pas : Déjà communiquer et apprendre à se connaître. Je dialogue surtout avec Ina, une adolescente de 16 ans qui parle assez bien anglais. Ensuite faire confiance. Même si on a foi en les gens, c'est pas forcément facile de laisser ses clés à des personnes avec qui l'on a un peu discuté la veille. Mais c'était plus pratique, et y'avait pas trop l'air d'avoir de raisons [d'avoir peur]. Par rapport à la famille, la communication passe essentiellement par les ados, qui parlent anglais, du mal à créer le contact avec les parents, visages pas forcément hyper souriants. Avec Ina pas de problème, je lui propose de l'aide s'ils en ont besoin, s'ils veulent qu'on fasse la cuisine et mange ensemble mais je crois que la priorité pour eux c'est d'être attentif à ce qu'il se passe devant le parc de la Part Dieu, pour pas rater un moment important, la venue de quelqu'un de l'administration, ce qui pourrait changer la donne, ou du moins orienter leurs démarches. Voilà, sinon, ils se couchent assez tôt, ont l'air de bien dormir et se lèvent tôt. (...) L'idée est toute simple de faire un petit pas vers eux, de partager ce que l'on a et que de toute façon ça nous enlève absolument rien, et au contraire, puisqu'on s'intéresse naturellement à d'autres personnes, à leur pays etc. Bref, moi ça me semble évident. Faut juste avoir un petit peu d'énergie et libérer de la place dans sa tête pour s'occuper du peu d'organisation, mais c'est vraiment pas bien méchant.

**Si vous voulez en discuter avec des personnes qui ont déjà fait cette expérience :**

Antton : 0783815783,

Raphaëlle (à OULLINS) : 07 71 20 59 32

# Charte pour l'accueil citoyen à la maison

Les personnes qui accueillent doivent respect et bienveillance à la personne accueillie.

L'accueil se fait sans aucune contrepartie.

L'accueillant.e s'engage à héberger dans de bonnes conditions, et d'aménager tant que possible un espace d'intimité pour chacun.

L'accueillant.e ouvre la discussion avec la personne accueillie pour établir des règles de vies.

L'accueil s'organise sur un calendrier d'hébergement autour d'une boucle de plusieurs foyers d'hébergements pour une personne accueillie, qui, bien que flexible et modifiable selon les obligations de chacun, se doit d'être respecté par toutes les parties impliquées.

Le.la coordinateur.rice de la boucle d'hébergement est le.la partenaire privilégié.e pour mettre en place ce calendrier.

L'accueillant n'a pas vocation à pourvoir tous les besoins de la personne accueillie. La personne relais est le contact à privilégier dans le cas de problématiques pratiques (par exemple prise de rendez vous médicaux...) ou en cas de tensions avec l'accueilli.

En cas de dommages matériels ou de dégradations, c'est l'assurance responsabilité civile de l'accueillant qui doit être sollicitée.

Terre d'Ancrages peut aussi étudier des solutions d'indemnisation au cas par cas.

La personne accueillie doit respect et bienveillance aux personnes qui l'accueillent.

La personne accueillie échange avec ses hôtes sur les habitudes de cohabitation: horaires, bruit, usage de la cuisine... etc.

Elle cherche à aider tant que possible pour les gestes de la vie quotidienne.

La personne accueillie se doit, avec l'aide de l'association, de mener à bien ses démarches administratives pour obtenir des aides existantes (comme les colis des restos du coeur), et à terme l'obtention d'un logement.